

ENTREPRISES MOBILITÉS



**LAISSEZ VOS A PRIORI AU GARAGE,
PENSEZ COVOITURAGE !**



ÉDITO



Le voyageur est acteur du réseau de transport.

Notre engagement dans les projets de mobilité éco-responsable ne se concrétise que grâce à l'association des établissements privés et publics qui font la métropole toulousaine.

Le développement de solutions de transports alternatives à l'utilisation de la voiture "en solo" est indispensable pour garantir une bonne qualité de vie. A ce titre, et pour la première fois, se tiendra la semaine du covoiturage dans le cadre du projet Européen CHUMS. Une opération réservée aux salariés, qui a pour objectif de les inciter à rouler collectif jusqu'au bureau.

Une autre réponse à ces problématiques de déplacements est donnée depuis le début de l'année avec un nouveau service vélo accessible à la Maison de la Mobilité aux portes de Labège.

Parce que votre avis importe, Tisséo vous donnera prochainement la parole par des démarches participatives, afin de construire l'offre la plus proche de vos besoins.

Avec Tisséo, les années à venir vont solidariser le monde de l'entreprise et celui des transports publics !

Jean-Michel LATTES
Président du Smtc

J'AI LA PAROLE !

OBJECTIF BUS

Une grande concertation autour du bus sera lancée au printemps pour permettre l'évaluation de vos besoins afin d'améliorer votre quotidien.

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS MOBILITÉ

ATELIER VÉLO

17 mars, 9 avril, 19 mai, 16 et 30 juin *

Vérification des points de sécurité, réglages et petit entretien de votre vélo. Atelier mensuel sur réservation. Maison de la Mobilité de Labège, 61 rue Pierre et Marie Curie

MARDIS DE LA MOBILITÉ

Tisséo organise pour les administrations et les entreprises des rencontres d'information, de sensibilisation et d'échange sur la mobilité.

Autour du vélo

• **24 mars 11h30-14h30 ***

Bien choisir le Vélo à Assistance Électrique (VAE).
Maison de la Mobilité de Labège, 61 rue Pierre et Marie Curie

Autour du covoiturage

• **27 janvier 12h30-14h ***

Speed dating Covoiturage : à la rencontre des covoituteurs de son secteur.

Maison de la Mobilité de Labège, 61 rue Pierre et Marie Curie

• **3 février et 23 juin 8h30-12h30 ****

Formation référents covoiturage : mettre en place et utiliser le covoiturage en entreprise.

Tisséo-SMTC, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse, au 1er étage

Autour du PDE

Tisséo-SMTC, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse, au 1er étage

• **27 janvier 10h-12h ****

Observatoire des PDE : état des lieux, bonnes pratiques, outils, partenaires... Améliorez l'efficacité de son PDE.

• **3 mars 10h-12h ***

Mieux préparer ses trajets avec l'appli mobile.

• **5 mai 10h-12h ****

Bien gérer les stationnements en entreprise.

! Pour connaître les lieux et horaires, obtenir des précisions sur ces rendez-vous ou vous inscrire :

* contactez-nous au **05 61 75 80 80** ou écrivez-nous à **contact.maisonmobilitelabège@tisseo.fr**

** écrivez-nous à **contact.pde@tisseo.fr**

NOUVEAU SERVICE VÉLO



RENDEZ-VOUS AU BUREAU À VÉLO !

Profitez du nouveau parc à vélos couvert de Labège accessible 24h/24 et 7j/7 : stationnement de votre vélo personnel, location d'un vélo pour les particuliers et les entreprises, ateliers visite technique...

Louez et stationnez un vélo l'esprit léger

Depuis le début de l'année, la Maison de la Mobilité de Labège facilite l'intermodalité avec l'ouverture d'un parc à vélos.

Après votre trajet en bus (lignes Tisséo 79, 80 et 109) ou en TER, terminez votre trajet à vélo pour rejoindre votre lieu de travail.

Vous pouvez louer un vélo à partir de 7€ par mois* (50% du prix des abonnements sont pris en charge par l'employeur). Le Parc à Vélos permet également de stationner votre vélo personnel.

AVANTAGE PDE

Pour les entreprises et les administrations en démarche PDE, la location d'une flotte de vélos c'est GRATUIT ** !

La Maison de la Mobilité de Labège vous accompagne dans vos déplacements

Les conseillers de la Maison de la Mobilité de Labège vous accueillent désormais de **8h30 à 18h du lundi au vendredi**. Plusieurs services vous sont proposés pour optimiser vos déplacements vers l'entreprise : diagnostics personnalisés multimodaux, fiches horaires, vente de titres Tisséo, inscription au service de covoiturage, plans des itinéraires cyclables, atelier de réglages et petits entretiens de votre vélo, sorties découvertes d'itinéraires cyclables.

Renseignements au **05 61 75 80 80** ou en écrivant à **contact.maisonmobilitelabège@tisseo.fr**

* Tarifs, modalités d'accès et conditions d'utilisation sont disponibles auprès de la Maison de la Mobilité.

** 12 vélos maximum pour une durée maximale de 15 jours, dépôt de garantie de 150€ (sauf administrations)



LES PARCS À VÉLOS TISSÉO

Tisséo propose sur abonnement gratuit un espace dédié au stationnement de vélos, couvert, fermé et accessible à tout titulaire d'une carte Pastel. Les parcs sont situés aux abords des stations de métro :

Ligne A

- Balma-Gramont
- Arènes
- Argoulets
- Basso Cambo

Ligne B

- Ramonville

Pensez-y ! Monter à bord du tram avec votre vélo : c'est possible ! Seuls les vélos pliants sont admis à bord des bus et des rames de métro.

Conditions d'accès sur **tisseo.fr**.



DOSSIER SPÉCIAL COVOITURAGE

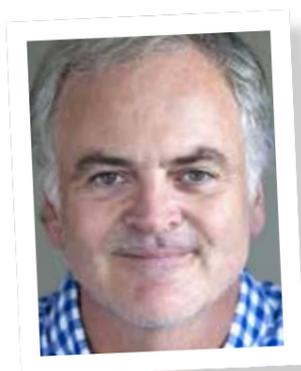
30 MARS > 3 AVRIL
SEMAINE DU COVOITURAGE



LÉA DE L'ACCUEIL



KAMEL DE LA COMPTA



JEAN DE LA LOGISTIQUE

PARTAGENT
LA MÊME VOITURE

UNE SEMAINE POUR ESSAYER ON A TOUS À Y GAGNER !

Du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2015, Tisséo organise la semaine du covoiturage dans le cadre de sa participation au projet européen CHUMS (Changing Habits for Urban Mobility Solutions).

L'expérimentation est lancée cette année auprès des PDIE TOP et Héliopole et a vocation d'être étendue plus largement à l'ensemble des établissements en démarche de Plan de Déplacements.

MODIFIER LES HABITUDES DE DÉPLACEMENT

5 villes européennes sont partenaires du projet CHUMS qui vise à encourager la pratique du covoiturage, et plus précisément pour les déplacements domicile-travail :

- > Toulouse (au travers de la participation de Tisséo-Smtc),
- > Pérouse (Italie),
- > Louvain (Belgique),
- > Edimbourg (Royaume-Uni),
- > Craiova (Roumanie).

UNE INSCRIPTION SIMPLE COMME BONJOUR

L'inscription au service de covoiturage Tisséo se fait en ligne en quelques minutes. Nos conseillers mobilité sont disponibles pour répondre aux demandes de vos salariés et les guider pour leurs premiers kilomètres en tant que néo covoitureurs.

05 34 66 51 48

contact.covoiturage@tisseo.fr

covoiturage.tisseo.fr

UNE LOTERIE INCITATIVE

Tisséo propose un grand tirage au sort pour encourager les auto-solistes à tester le covoiturage avec de nombreux lots à gagner à la clé.

Les covoitureurs assidus déjà inscrits sur covoiturage.tisseo.fr seront également récompensés au travers d'une loterie organisée tous les premiers mardis du mois d'avril à septembre.

En complément, le conseiller mobilité entreprise de Tisséo, avec l'appui du chef de projet PDIE, apporte des solutions concrètes aux salariés désireux de changer leur mode de déplacement dans le cadre d'entretiens individuels.



7 ARGUMENTS POUR CONVAINCRE VOS SALARIÉS

- > les **économies** de carburant, de péage autoroutier, des frais de stationnement, du coût d'entretien de votre voiture. Au total, cela peut représenter jusqu'à l'équivalent d'un mois de salaire par an,
- > la participation active à la **lutte contre la pollution de l'air** et le dérèglement climatique,
- > la **convivialité** du trajet,
- > la **solidarité** ; cela permet de dépanner ou d'aider un collègue qui connaît des difficultés pour se rendre au travail,
- > la **sécurisation** de vos déplacements. Les trajets "solo" font apparaître une accidentologie plus élevée.
- > la **garantie retour**. Une exclusivité pour les adhérents au service qui permet pour 5€ par an de sécuriser les trajets. En cas de désistement du conducteur pour le retour, Tisséo s'engage à trouver une solution. Cette prestation est **gratuite pour les entreprises conventionnées avec Tisséo**.
- > des facilités de **stationnement dans les parcs-relais** pour gagner du temps aux abords des stations de métro.

À LA LOUPE



UN PROJET DE LOI POUR LES PROS

Un nouveau projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte aborde la possibilité de rendre obligatoire l'élaboration d'un plan de mobilité pour toute structure regroupant au moins 50 employés et d'un plan de mobilité inter-entreprises regroupant plus de 250 salariés sur un même site.

Ce projet de loi a pour objectifs de :

- diminuer l'usage de la voiture particulière,
- encourager un report modal vers le vélo, la marche à pied, les transports collectifs,
- inciter au covoiturage et à l'autopartage,
- aménager des places de stationnement pour le vélo,
- recourir au télétravail.

Aussi, est prévue la prise en charge par l'employeur des frais de déplacement des salariés se déplaçant à vélo.

Plus d'informations sur developpement-durable.gouv.fr rubrique Énergie, Air et Climat.



LE TRAM ARRIVE À L'AÉROPORT !

Alors que la ligne de tram T1 relie depuis décembre dernier les stations Arènes et Palais de Justice, c'est la dernière ligne droite pour la ligne Envol. Elle s'étend à partir du rond-point Jean Maga (après la station Ancely de la ligne T1) jusqu'à son terminus à l'Aéroport Toulouse-Blagnac réaménagé en véritable pôle d'échange où tram, bus, navette aéroport et point d'arrêt covoiturage facilitent la multimodalité. D'une longueur de 2,4 km, la ligne T2 dessert 3 nouvelles stations Nadot, Daurat et Aéroport. Sa mise en service est prévue en avril 2015.

Une nouvelle solution transport pour les entreprises du secteur aéroportuaire, les nombreux voyageurs toulousains et touristes.



*On va
vous attendre...*

En 2015, sortez plus !

MéTRO ■ Noctambus ■ Bus de soirée

BONNE ANNÉE



tisseo.fr

